

Louis-René Villermé (1782-1863)

Aperçu biographique *

par Michel VALENTIN **

Né à Paris, fils d'un magistrat, élevé d'abord à Lardy, près de Corbeil, Louis-René Villermé fut prosecteur de Dupuytren avant d'être appelé sous les drapeaux en octobre 1803.

Chirurgien militaire de valeur jusqu'en 1814, il passe sa thèse et se consacre rapidement à la recherche. Précurseur de la statistique médicale moderne et de la médecine du travail, luttant contre le travail effrayant des enfants, étudiant avec passion les moyens de prévention des accidents du travail, Villermé mourra le 16 novembre 1863, soit 43 ans avant la création du terme même de médecine de travail dont il fut un des créateurs.

Louis-René Villermé naquit à Paris le 10 mai 1782, fils d'un procureur au Châtelet, qui dut prendre une retraite précoce dans une propriété au jardin dessiné par Lenôtre qu'il possédait à Lardy, près de Corbeil. Elevé dans cette bourgade où son grand-père était médecin, il partit en pleine tourmente révolutionnaire terminer ses études à Paris. Puis il entra à l'Ecole de médecine, devenant élève et prosecteur de Dupuytren, ce dont il « se glorifiera toujours », comme il l'écrivit dans sa thèse plus tard. Comme la plupart de ses amis, il allait trois ans après être appelé sous les drapeaux, et le 13 vendémiaire an XII (6 octobre 1803) il rejoignit l'armée.

* Communication présentée à la séance du 11 décembre 1982 de la Société française d'histoire de la médecine.

** 52, rue de Garches, 92210 Saint-Cloud.

Ce que furent ses services militaires, vous allez l'apprendre bientôt. Mais si nous sommes aujourd'hui à l'ombre glorieuse du Val-de-Grâce pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Villermé, c'est bien parce que sa carrière sous l'uniforme fut, durant plus de dix ans, héroïque et exemplaire, en courage comme en science. Celui que Percy regardait comme un « de ses grands chirurgiens » méritait que soient rappelés, dans ce haut lieu militaire, sa conduite et ses premiers travaux, trop oubliés alors qu'ils sont, vous le verrez, d'une brûlante actualité chirurgicale.

Le 1^{er} juin 1814, il est licencié « par mesure générale ». Moins de trois mois après, le 22 août 1814, il soutient enfin une thèse de 66 pages in 4° : « *Essai sur les fausses membranes*, par L.-R. Villermé, ancien chirurgien-major des ambulances de l'Armée, chevalier de l'ordre de la Réunion », et ce titre de docteur qu'il attendait depuis dix ans lui est décerné par un jury présidé par Hallé et comprenant Boyer, Richard, Vauquelin, Désormeaux et Dupuytren. Cette thèse, dédiée « à la mémoire d'un père chéri et à Monsieur Pinel », semble tirée de travaux faits chez ses maîtres préférés, Chaussier et toujours Dupuytren qui, dès 1801, lui avait confié un cours de « squelettologie », comme en témoigne une affiche conservée chez ses descendants. Et « l'autopsie cadavérique jointe à l'observation des malades *appuie ses recherches... guidées par le seul amour de la vérité...* ».

Après sa thèse, il exercera en clientèle d'abord. Mais l'expérience de ses dures campagnes et le souvenir des drames de la guerre vont bientôt l'entraîner vers d'autres chemins.

Reprenant contact avec ses camarades d'études, il devient dès 1815 membre de la Société médicale d'émulation qui avait été fondée par Bichat, et dont il sera secrétaire après Alibert. Il y voit l'élite des médecins parisiens, entre autres Larrey et Kéraudren, Le Roux du Thillet et Magendie, et aussi Mérat, l'ami inconstant de Laennec, qui se consacre à la publication du *Dictionnaire des sciences médicales*. Dans les *Bulletins* de la Société, dont il prendra plus tard la rédaction avec Bricheteau et Breschet, Villermé publie en 1815 son remarquable *Mémoire sur les amputations partielles du pied* — résultat de son expérience de chirurgien militaire qui sera évoquée tout à l'heure — puis des recherches sur la membrane interne des fistules, la fréquence de l'érysipèle, l'emploi du cyanure de potassium. Pour le *Dictionnaire*, il prépare des articles sur « La Mort » et « La mort apparente », puis avec Marc et Trolliet les chapitres « Hydrophobie et rage » qui ne paraîtront qu'en 1821 et seront cités par Laennec dans sa 52^e leçon de 1822 au Collège de France.

Mais alors, depuis trois ans, sa vie a pris un cours nouveau. Marié en 1818 avec Mlle Morel d'Arleu, fille du Conservateur des Musées, jouissant d'une petite pension et de quelques biens hérités, il a décidé de renoncer à la clientèle à laquelle pourtant il s'était dévoué puisque, suivant la tradition familiale, celui qu'on appelait « le bon docteur » dans son quartier refusait de faire payer les malades désargentés. Hanté par les images tragiques des malheurs de la guerre, il va dès lors consacrer ses recherches à ses victimes



Fig. 1. — Portrait de Villermé par Boilly. (Collection de La Serre).

les plus misérables, les populations et les captifs. Ces premières études vont le conduire à considérer comme essentielles les méthodes statistiques précises et objectivement saisies lors de toute enquête médicale ou sociologique. De plus, elles vont le sensibiliser au problème général des souffrances supportées par les catégories les plus humbles dans les temps de crise, en premier lieu les « classes laborieuses ». Le chemin est tracé qui va faire de Villermé, non seulement un sociologue et un économiste de premier plan, mais surtout, à nos yeux, le pionnier de la médecine sociale et le vrai précurseur de la médecine du travail et de l'ergonomie.

C'est d'abord un article dans le *Journal général de médecine*, intitulé « De la famine et de ses effets sur la santé dans les lieux qui sont le théâtre de la guerre », paru le 6 octobre 1818 ; puis, en octobre 1819, *Quelques considérations sur la santé des forçats et des galériens* ; enfin, en 1820, un livre de 191 pages au titre choc : *Des prisons telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être*. C'est un impitoyable réquisitoire contre les traitements inhumains, les souffrances inutiles, les supplices d'un autre âge qu'il a vu appliquer dans les camps : « Les supplices n'apprennent pas à l'humanité à devenir meilleure », dira-t-il dans un manuscrit publié par Pierre Astruc. Mais au-delà de ces descriptions basées surtout sur ses souvenirs de la guerre d'Espagne ou des pontons, il utilise déjà méthodiquement les effrayantes statistiques de mortalité et de morbidité, qui seront contestées et qu'il confirmera et maintiendra, en particulier dans l'article « Prisonniers de guerre », paru dans le *Dictionnaire des sciences médicales* avant 1822, et dans le chapitre « Mortalité » de l'*Encyclopédie méthodique*, écrit avant 1821.

Alors même il élargit considérablement et définitivement son champ de vision en s'attaquant au problème ouvrier par une étude nouvelle des statistiques que le préfet Chabrol, aidé par Villot et le mathématicien Fourier, avait fait établir sur la ville de Paris au III^e Bureau de la Préfecture de la Seine, après le recensement de 1817. Ayant accès aux sources non publiées dans le volume paru en 1821, il va, mieux que Corvisart, Bayle ou Louis, apôtres eux aussi, de la statistique, comparer méthodiquement les causes de morbidité et de mortalité dans les hôpitaux de Paris et les professions des malades, probablement en 1821, puisque Pâtissier raconte, au début de son *Traité des maladies des artisans*, paru en 1822, que « M. Villermé, médecin aussi instruit que zélé pour la science, a bien voulu lui communiquer les tables de mortalité des ouvriers malades », ainsi que diverses constatations, sur les accidents et les maladies, comptées par rapport aux professions. Quatre pages de l'introduction de Pâtissier reproduisent certains de ces tableaux, qui représentent la première véritable recherche statistique de pathologie professionnelle.

Ces recherches dont Pâtissier avait eu la primeur inédite, Villermé va les développer devant la Société d'émulation, au début de 1822, puis dans les années suivantes tout au long d'importants articles des *Archives générales de médecine*, du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, ou devant l'Athénée royal, l'Académie des Sciences et l'Académie de Médecine à laquelle il a été élu membre adjoint résident le 3 juin 1823, car la renommée de ses

travaux est devenue considérable. Les thèmes sont toujours la comparaison de la mortalité ou de la morbidité dans les classes aisées et dans les classes indigentes, l'étude des mouvements de population, de la distribution des naissances en ville et en milieu rural suivant les conditions de vie et de revenus ou de professions, en particulier dans les différents quartiers ou arrondissements de Paris. Son amitié avec l'illustre mathématicien belge Adolphe Quételet (1796-1884), statisticien, physicien et sociologue par surcroît, lui permet d'étudier les travaux analogues faits en Belgique, en 1832. Mais c'est maintenant dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, fondées par lui en 1829 avec Parent-Duchâtelet, Joseph d'Arcet, Marc et Esquirol, que la signature de Villermé apparaît le plus souvent. Il y a repris, dès les débuts, le problème de la mortalité dans les prisons (également étudié en 1830 dans un article de l'*Encyclopédie méthodique*), ou au bagne de Rochefort, en 1831. Mais il a eu aussi pour objectifs, en 1829, la taille de l'homme en France, la santé des moissonneurs, la vaccination, l'application de la durée des maladies à l'organisation des secours mutuels, les signes de mort ; et, en 1830 les établissements de charité, l'influence de la température sur la mortalité infantile (avec Henri-Milne Edwards), l'inconvénient de multiplier les étages dans les hôpitaux, les secours à domicile et dans les hôpitaux en 1831, année où il revient encore sur la distribution des naissances et des conceptions suivant les climats et les saisons.

En 1832, alors qu'il prépare un ouvrage sur la statistique et l'économie politique, se déclenche la terrible épidémie de choléra, au cours de laquelle il se dévouera, nous le verrons tout à l'heure, de sa personne et de sa science.

Puis le drame du choléra s'estompe, alors qu'un nouveau tournant se dessine : le 29 décembre 1832, Villermé est élu, comme bientôt son ami Quételet, à l'Académie des Sciences morales et politiques qui vient d'être restaurée. Il y siègera longtemps dans la section d'économie politique avant de reprendre le fauteuil de Droz dans la section de morale. Il multiplie les articles dans les *Annales d'hygiène*, dont l'impact sera fondamental au XIX^e siècle en hygiène industrielle, sur les épidémies, les hôpitaux destinés aux sujets de plus de soixante ans, les recherches anthropologiques de Tenon, la mortalité et l'influence des marais sur la santé des enfants, le choléra et plus généralement les épidémies, sujet qu'il traite aussi dans le *Dictionnaire de médecine*, en 1835. Deux mémoires sur la population de la Grande-Bretagne le ramènent plus spécifiquement sur les problèmes ouvriers. Déjà, en 1834, il a fait à l'Académie des Sciences morales un rapport sur les causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés. Partisans du libéralisme économique, opposés à l'ingérence autoritaire de l'Etat, les membres de la nouvelle Académie se rendent cependant compte plus que les pouvoirs publics des contraintes très lourdes subies par les classes pauvres dans leur vie et leur travail, et souhaitent les préciser. Le 8 novembre 1834, l'Académie décide d'affecter un crédit de quatre mille francs, accordé par Guizot, à une enquête sur l'état des classes ouvrières, et en confie la réalisation à Villermé et à Benoiston de Châteauneuf, comme lui statisticien et ancien chirurgien militaire.

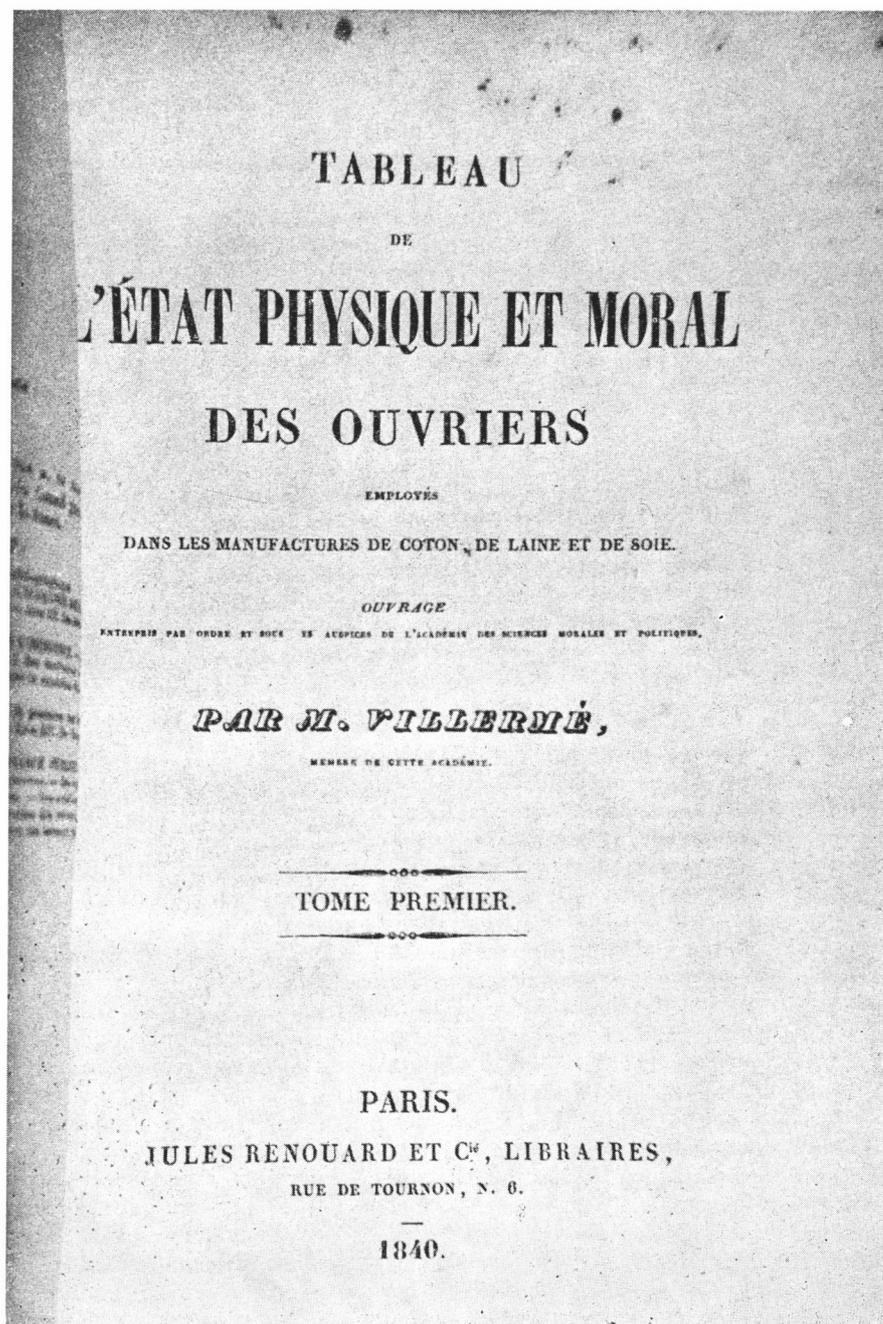


Fig. 2. — Le « Tableau ».

Le voilà parti sur les routes de France et de Suisse, pèlerin de la vérité à la recherche des faits. Tandis que Benoiston explore les régions agricoles et maritimes de l'Ouest, Villermé visite le Nord, l'Est et le Midi avant de se rendre à Zurich pour prendre un terme de comparaison, et son périple durera deux ans. Partout, écrira-t-il, « il me fallait examiner les effets de l'industrie sur ceux qu'elle emploie, interroger la misère sans l'humilier... Partout, des magistrats, des médecins, des fabricants, de simples ouvriers se sont efforcés de me seconder... j'ai suivi l'ouvrier depuis son atelier jusqu'à sa demeure, j'y suis entré avec lui... » Il note tout avec rigueur et précision, réalisant de véritables études de postes, consignait les aptitudes physiques requises, l'ambiance, les nuisances. Il précise les températures, les surfaces, l'hygrométrie, l'éclairage. Il dénonce les trépidations, l'empoussiéage, les postures néfastes, le travail répétitif et « les mouvements qui se répètent avec une accablante uniformité dans l'enceinte étroite d'une même salle ». Il montre les conditions qui séparent le personnel de fabrication et le personnel d'entretien. Enfin, la description des manufactures de textiles, qui représentent alors la plus grande industrie française et dont il a fait la base de son enquête, se complète par la peinture la plus fidèle de la population ouvrière et de l'environnement. Dans beaucoup de fabriques alsaciennes, il note le travail harassant des femmes, même la nuit, l'abominable emploi de très jeunes enfants jusqu'à seize heures par jour, les trajets de plus de deux lieues, les vêtements en loques, les taudis ruineux garnis de lits sans draps. Le contraste est saisissant avec les réalisations de ses amis de la Société Industrielle de Mulhouse, les Koechlin et les Dollfus, qui ont créé des cités et des jardins ouvriers, des écoles, des coopératives, des caisses de secours et des mutuelles, exceptions freinées ailleurs par les lois aveugles de la concurrence. A Tarare aussi, la vie semi-rurale semble plus avantageuse pour les ouvriers. Mais, dans le Nord, ses descriptions des affreuses « caves de Lille » seront reprises par Victor Hugo. A Reims, comme dans beaucoup de villes ouvrières, l'alcoolisme fait des ravages, et les jeunes filles sont poussées à la prostitution par leur entourage qui les mène à la sortie des ateliers « faire le cinquième quart de la journée » dans des bouges. A Sedan, les vieux ouvriers sont secourus, et à Lodève les horaires ne dépassent pas... 12 heures, et les ouvriers ont des parapluies, signe d'aisance ! Le cubage des ateliers est très faible à Lyon (9 m³ par personne), et les postures des enfants sous les métiers sont dangereuses. Les canuts pratiquent le « moral restreint » cher à Malthus. A Zurich, où la vie est frugale, l'école obligatoire et l'entraide communale soulagent les familles ouvrières de multiples soucis.

Ainsi, pour chaque région, chaque ville ou fabrique, chaque usine parfois, Villermé accumule des notes et des chiffres, qui vont se placer dans d'étonnants tableaux qui donnent, par exemple, une idée complète des salaires pour toutes les catégories d'emplois (de 0,60 F par jour pour les enfants à 1,25 F pour les femmes et de 2 à 4 F pour les hommes à Reims), et aussi les prix des éléments essentiels de la vie courante, détaillés, précis et multiples. Ce sont des documents saisissants et irremplaçables. Publiés d'abord partiellement dans les *Annales* ou les comptes rendus académiques, l'ensemble ne paraîtra qu'en 1840 dans les deux gros volumes de 458 et 451 pages du



Fig. 3. — Photographie de Villermé âgé. (Collection de La Serre).

Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie. A leur lecture, on s'aperçoit que le thème lancinant, dominant, tragique, c'est l'abominable travail des enfants. Villermé, comme l'a été d'ailleurs déjà Jacquard qui inventa sa « mécanique » pour supprimer l'emploi des enfants tireurs de lacs, est obnubilé par ce drame ; ces dizaines de milliers d'enfants travaillant parfois 15 heures par jour et mis sous les métiers dans les usines à 5 ans ! Et il décide d'agir par tous les moyens. Dès la séance solennelle de l'Institut du 2 mai 1837, il aborde publiquement le problème, repris dans les *Annales* et les comptes rendus académiques, où l'exemple du Bill anglais de 1833 est mis en avant. De ses amis de Mulhouse, il obtient une pétition à la Chambre, provenant de la Société industrielle et d'une Association protestante. Le 31 mai 1839, la Chambre des pairs est saisie, le marquis de Laplace déclare « qu'il est impossible de laisser subsister un tel abus ». Le 15 juin, la Chambre des députés est à son tour l'objet d'un débat et, malgré l'attitude équivoque du Ministre Cunin-Gridaine, François Delessert obtient le renvoi en Commission. Et ces débats sont publiés en appendice dans le *Tableau*. Mais ce sera seulement le 22 mars 1841 qu'une loi, bien timide, reportera à 8 ans l'âge de l'embauche dans les entreprises de plus de 20 ouvriers. Cet âge limite ne passera à 10 ans qu'en 1851, puis à 12 ans en 1874 ! Pourtant, pendant des années, Villermé poursuit ses efforts, et cinq articles traitent de ce sujet dans les *Annales* ou d'autres journaux jusqu'en 1844. Cela ne l'empêche pas de continuer ses recherches statistiques et démographiques, à propos de recensements belge, prussien ou sarde, ou ses travaux sur la mortalité des enfants. Il s'intéresse aussi, en 1845, aux sociétés de secours mutuels et aux pensions des vieux travailleurs puis, dans les années suivantes, à l'enseignement primaire auquel il attache le plus grand prix. La révolution de 1848 survient ; il étudie assez sévèrement les « Associations ouvrières » en 1849, car son libéralisme s'en méfie. Puis en 1850, après un mémoire sur les cités ouvrières, il aborde un problème capital, celui des « Accidents produits dans les ateliers industriels par les appareils mécaniques », dans un article du *Journal des économistes*. Et cet homme qui demandait « la construction de machines propres » ne produisant pas de poussières, ou qui réclamait que la prévention des risques soit organisée lors de l'établissement des plans, se révèle un technicien au courant de tous les moyens de protection les plus modernes, les carters, les grillages, les enveloppes des pièces mobiles et des courroies de transmission, et aussi les consignes interdisant le graissage ou l'entretien des machines en marche. Il prône l'analyse des causes d'accidents, l'emploi de vêtements non flottants, l'usage de locaux suffisamment larges et bien éclairés, l'interdiction du travail des jeunes sur les machines dangereuses, enfin la création d'un corps d'inspecteurs du travail. Et il termine en rappelant aux chefs d'entreprises l'article 1383 du Code civil : « Chacun est responsable du dommage causé par son fait, par sa négligence ou par son imprudence. »

Peu à peu, après 1850, il met au point encore bien des recherches sur les problèmes économiques, démographiques et statistiques qui lui sont chers : parfois aussi sur la doctrine de Malthus, sur le recrutement des conscrits,

sur l'âge des époux, sur l'instruction, sur une épidémie de typhoïde, sur le goitre, sur l'économie et l'Assistance Publique. Sa dernière publication, à l'Académie des Sciences morales, porte sur *Les colonies d'aliénés*, en 1861.

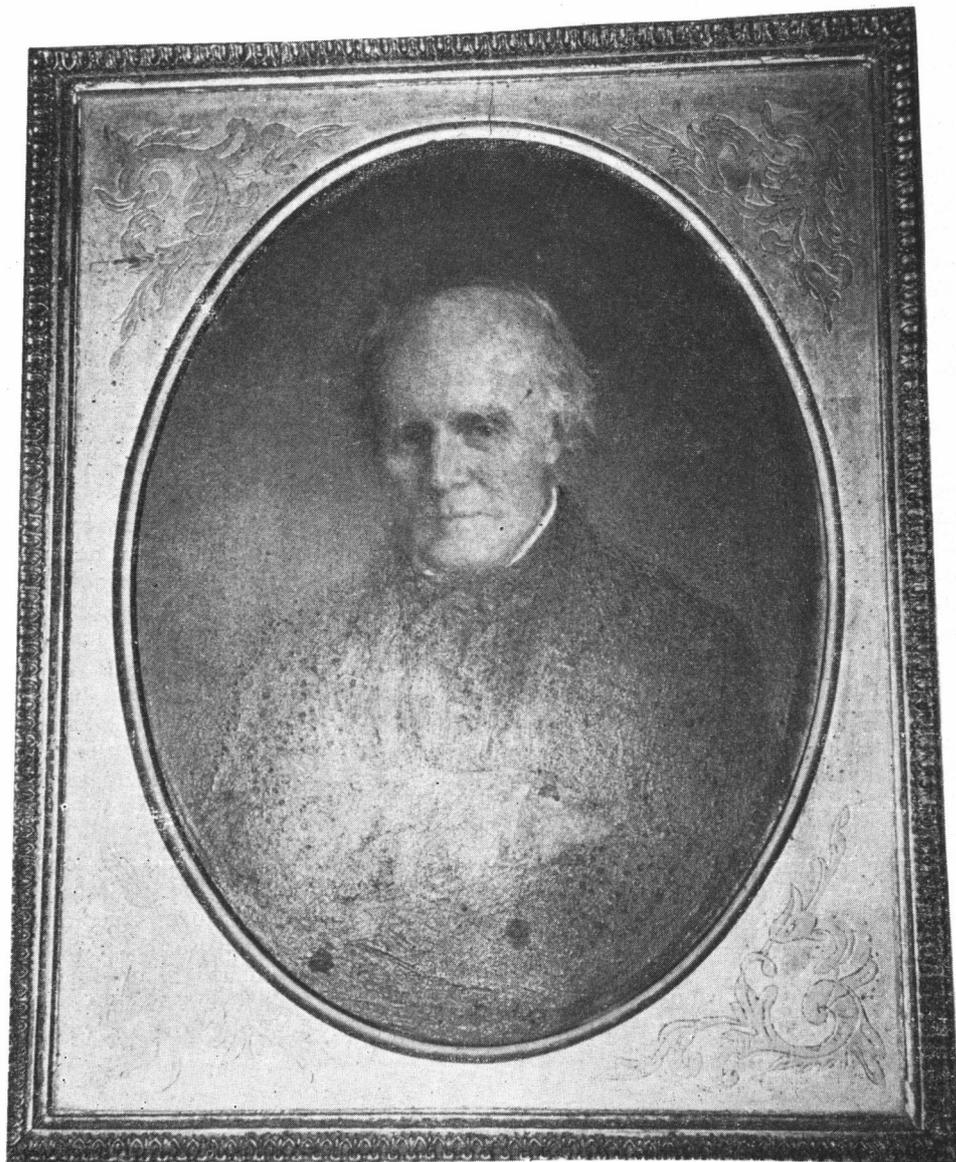


Fig. 4. — Portrait inédit de Villermé. (Collection de La Serre).

Vivant chez sa fille après la mort de sa femme, voyant son fils continuer sa voie, ayant retrouvé auprès du Père de Ravignan une grande sérénité spirituelle, il mourut à Paris le 16 novembre 1863.

Les jugements portés sur lui sont parfois contradictoires. Certains le croient inspirateur de Marx, d'autres tiennent ce libéral pour un conservateur ou un bourgeois philanthrope. Peu nous importe, il nous plaît de le voir ardemment défendu par Flora Tristan, qui le voit comme « un des hommes les plus intelligents et les plus dévoués » au service de « la sainte cause » des ouvriers. Car il leur a donné, au-delà de l'idéologie, les richesses incomparables de l'observation des faits et de la loyale confrontation des chiffres pour dénoncer leur peine.

Écoutons-le nous dire, et ce sera ma conclusion : « Mon unique but était la vérité. »

VILLERMÉ, BIOGRAPHIC SURVEY

Born in Paris, son of a magistrate, brought up first in Lardy near Corbeil, Louis-René Villermé was prosecutor of Dupuytren before being called in the army in october 1803.

He was a talented military surgeon until 1814, then wrote his thesis and soon devoted himself to medical research. Precursor of modern medical statistics and of social medicine, struggling against the utilization of children in factories, studying passionately the means of prevention of the accidents of workers, Villermé died on november 16 1863, i.e. 43 years before the creation of the term "occupational medicine" of which he is one of he creator.

ABRÉGÉ BIBLIOGRAPHIQUE

Abréviations :

AH : *Annales d'hygiène publique et de médecine légale.*

AM : *Bulletins de l'Académie de Médecine.*

AS : Mémoires ou comptes rendus de l'Académie des Sciences.

ASM : Mémoires ou séances et travaux de l'Académie des Sciences morales.

EM : *Encyclopédie méthodique.*

J.E. : *Journal des économistes.*

S.E. : *Bulletin(s) de la Société médicale d'émulation.*

A) **Ecrits de Villermé :**

1. « Essai sur les fausses membranes ». - Thèse de médecine, Paris, n° 102, 22-8-1814. - In-4°, 66 p. - Didot, Paris, 1814.
2. « Quelques recherches sur la membrane des fistules ». - In-8°, Paris.
3. « Mémoire sur les amputations partielles du pied ». - SE, I, p. 37-58, 1815.
4. « Notice sur M. Patrin, bibliothécaire à l'École des Mines ». - *Annales encyclopédiques*, 1818.
5. « Mort et mort apparente ». - EM, 1821, 298-334.

6. « De la famine et de ses effets dans les lieux qui sont le théâtre de la guerre. » - *Journal général de médecine*, 6-X-1818.
7. « Quelques considérations sur la santé des forçats et des galériens ». - *Journal général de médecine*, septembre 1819 et Paris, Belin, 1819.
8. « Des prisons telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être ». - In-8°, 191 p. - Méquignon, Paris, 1820.
9. « Mortalité ». - EM, 1821, 334-335.
10. « Prisonniers de guerre ». - Dict. S.M., 1822.
11. « Rage et hydrophobie » (avec TROLLIET et MARC). - ASM, vers 1822.
12. « Rapport sur les statistiques sur la ville de Paris et considérations sur la mortalité... » - SE, janvier 1822.
13. « Rapport de l'Académie de Médecine sur une série de tableaux relatifs aux mouvements de population dans les 12 arrondissements de la ville de Paris de 1817 à 1821 ». - *Archives générales de médecine*, 1823, t. III, 468 et sq.
14. « La mortalité en France dans la classe aisée comparée à celle qui a lieu parmi les indigents ». - *Archives générales de médecine*, 1^{re} série, t. VI, 138 et sq., 1824.
15. Collaboration collective aux *Bulletins de la Société médicale d'émulation* de 1821 à 1823, et au *Bulletin (sic)* de la même Société de 1815 à 1821 et de 1823 à 1824, avec BRESCHET, BRICHETEAU, LARREY, KÉRAUDREN, LE ROUX DU THILLET, MAGENDIE, MÉRAT. - Ainsi qu'au *Dictionnaire des sciences médicales* où il aurait dirigé la rédaction de plus de 30 articles (cf. CALLISEN cité par COLEMAN) (note 5, p. 7).
16. « Considérations sur les naissances et la mortalité dans la ville de Paris ». - *Archives générales de médecine*, 1^{re} série, t. IV, p. 315, 1824.
17. « Mémoire sur la mortalité ». - AS, 29-XI-1824.
18. « Tableau comparatif pour chacun des départements... des résultats statistiques (population, superficie, richesse agricole et mobilière, communications) ». - En collaboration avec VILLOT, *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, 1826.
19. « Cours à l'Athénée royal sur la population et les lois qui la régissent ». - *Journal des cours publics de la ville de Paris*, I, 1828, 337-355.
20. « Mémoire sur la mortalité en France dans la classe aisée et dans la classe indigente ». - *Mémoires AM*, 1828, I, 51-98.
21. « De la distribution par mois des conceptions et des naissances... dans leurs rapports avec les saisons, les climats ». - AS, 1829, et *Archives générales de Médecine*, XX, 456, 1829.
22. « Mémoire sur la mortalité dans les prisons ». - AH, I, 1-100, 1829. - Et in-8°, 100 p, Cosson, Paris.
23. « Mémoire sur la taille de l'homme en France ». - AH, I, 351-399, 1829.
24. « Tableaux relatifs aux vaccinations et à la petite vérole ». - AH, I, p. 400, 1829.
25. « Sur la santé des moissonneurs ». - *Le Cultivateur*, juillet 1829.
26. « Analyse... de l'essai d'arithmétique politique de Balbi ». AH, II, 232, 1829.
27. « De la durée moyenne des maladies aux différents âges, et sur l'application de la loi de cette durée aux sociétés de secours mutuels ». - AH, II, 241-265, 1829.
28. « De l'influence de la température sur la mortalité des enfants nouveau-nés (avec M. HENRI-MILNE EDWARDS), présenté à l'Académie des Sciences le 2-2-1829. - AH, II, 291-307, 1829.
29. « Prisons ». - EM, supplément « Médecine », XIII, 651-669, 1830.
30. « Quelques réflexions sur les établissements de charité ». - AH, III, 92-112, 1830.
31. « De la mortalité dans différents quartiers de Paris... ». - AH, III, 294-341, 1830.
32. « Sur l'hygiène morale considérée particulièrement dans le royaume des Pays-Bas. - AH, IV, 25-47, 1830.

33. « Sur l'inconvénient de multiplier les étages dans les hôpitaux ». - AH, IV, 51 et sq., 1830.
34. « Sur un nouveau signe de mort ». - AH, IV, 420-430, 1830.
35. « De la distribution par mois des conceptions et des naissances de l'homme... ». - AH, V, 55-155, 1831.
36. « Travaux sur la statistique et l'économie politique ». - In-4°, Paris, 1831.
37. « Note sur la mortalité des forçats au bague de Rochefort ». - AH, VI, 113-127, 1831.
38. « Rapport sur les secours à domicile et dans les hôpitaux ». - AH, VI, 215, 1831.
39. « Sur les meilleurs moyens de se préserver du choléra ». - *Le Cultivateur*, 1832.
40. « Rapport sur l'ouvrage de MM. QUÊTELET et SMITH, la reproduction et la mortalité de l'homme... en Belgique ». - AH, VIII, 459, 1832.
41. Rapport à l'Académie des Sciences morales sur l'ouvrage de M. BIGOT DE MOROGUES : Recherches sur les causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés ». - *Revue d'économie politique*, juin 1833.
42. « Des épidémies sous le rapport de l'hygiène publique, de la statistique médicale et de l'économie politique ». - AH, IX, 5-58, 1833.
43. « Note sur les hôpitaux destinés à des individus âgés de plus de 60 ans et infirmes » (avec PARENT-DUCHATELET, ESQUIROL et CHEVALIER). - AH, IX, 296 et sq., 1833.
44. « Extraits de notes de Tenon sur la stature et le poids de l'homme ». - AH, X, 27, 1833.
45. « De l'influence des marais sur la vie ». - AH, XI, 342-362, 1834.
46. « Note sur les ravages du choléra morbus dans les maisons garnies de Paris ». - AH, XI, 385-409, 1834.
47. « De l'influence des marais sur la vie des enfants ». - AH, XII, 31-37, 1834.
48. « De l'influence de la température sur la mortalité des enfants nouveau-nés ». - *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, 1834.
49. « Mémoire sur la population de la Grande-Bretagne considérée principalement et comparativement dans les districts agricoles, dans les districts manufacturiers et dans les grandes villes ». - AH, XII, 217-271, 1834.
50. « Note sur la population de Grande-Bretagne, dans les districts agricoles et manufacturiers ». - AH, XIII, 344, 1835.
51. « Epidémies sous les rapports de l'économie et de la statistique ». - *Dictionnaire de médecine en 30 volumes* (2^e édition), XII, 145, 1835.
52. « Mémoire sur la distribution de la population française et sur la nécessité de perfectionner nos tableaux... » - AH, XVII, 245, 1837, et *Mémoires ASM*, I, 1837.
53. « Sur la durée trop longue du travail des enfants dans beaucoup de manufactures, séance publique des cinq Académies du 2-5-1837 ». - AH, XVIII, 164-176, 1837.
54. « De la mortalité des enfants trouvés considérée dans ses rapports avec le mode d'allaitement, et sur l'accroissement de leur nombre ». - AH, XIX, 47-60, 1838.
55. « Rapport sur un aperçu médico-statistique de la vallée d'Aix-les-Bains ». - AM, III, 236, 1838.
56. « De la santé des ouvriers employés dans les fabriques de coton, de laine et de soie ». - AH, XXI, 338 et sq., 1838.
57. « De l'ivrognerie, principalement chez les ouvriers des manufactures ». - AH, XXII, 98-108, 1839.
58. Rapport à l'Académie des Sciences morales... sur l'état physique et moral des ouvriers employés dans les fabriques de laine, coton et soie ». - *Mémoires ASM*, 2^e série, II, 329-594, 1839.
59. « Rapport sur le recensement de la population sarde ». - AH, XXIV, p. 241-264, 1840.

60. « Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, laine et soie ». - Ouvrage entrepris sur les ordres et sous les auspices de l'Académie des Sciences morales, in-8°, 2 vol., 458 et 451 p., tableaux. - Renouard, Paris, 1840.
61. « Du travail des enfants dans les manufactures (rapport sur l'ouvrage du Comte PETETTI DE RORETO) ». - Séances ASM, I, 131, 1842.
62. « Du travail et des conditions des enfants et des adolescents employés en Angleterre au travail dans les mines ». - Séances ASM, III, 45, 1843.
63. « Recherches statistiques sur Mulhouse. Rapport sur un ouvrage de M.A. PENOT ». - Séances ASM, IV, 115, 1843.
64. « Rapport d'un voyage fait dans les cinq départements de Bretagne pendant les années 1840 et 1841 ». - *Mémoires ASM*, IV, 776-778, et IV bis, 635-794, 1842 et 1843, et tiré à part. - Didot, 1842.
65. « Enquête sur le travail et la condition des enfants et des adolescents dans les mines de la Grande-Bretagne ». - JE, février 1843.
66. « Quelques considérations sur la taille, la conformation et la santé des enfants et des adolescents dans les mines de houille de la Grande-Bretagne ». - AH, XXX, 28, 1843.
67. « Compte-rendu fait à l'Académie des Sciences morales sur l'ouvrage de M. LOISELEUR DES LONGCHAMP sur les céréales ». - JE, septembre 1843.
68. « Rapport fait à l'Académie des Sciences morales sur l'ouvrage de M. DOUBLEDAY : "De la véritable loi de la population" ». - JE, novembre 1843.
69. « Le travail des enfants dans la ville de Paris ». - Séances ASM, IV, 379, 1844.
70. « Documents statistiques sur la ville de Bruxelles ». - Séances ASM, VII, 7, 1845.
71. « Les actes de naissance en France et à l'étranger ». - Séances ASM, VIII, 107, 1845.
72. « Sur l'institution d'une commission de la statistique en Belgique, et des statistiques en France ». - JE, mai 1845.
73. « Des sociétés de prévoyance et de secours mutuels ». - AH, XXXIV, 94 - 111, 1845.
74. Observations sur l'accroissement de la mortalité des nouveau-nés en hiver ». - AH, XXXIV, 464, 1845.
75. « De l'accroissement de la population ». - Séances ASM, VIII, 510, 1845.
76. « Rapport fait à l'Académie des Sciences morales sur le recensement en Prusse en 1843 ». - J.E., juin 1846.
77. « Du recensement des Etats prussiens en 1843 ». - Séances ASM, IX, 470, 1846.
78. « Les pensions viagères pour les vieillards des classes laborieuses ». - Séances ASM, IX, 195, 1846.
79. « De la population en France ». - Séances ASM, IX, 419, 1846.
80. « Rapport fait à l'Académie des Sciences morales sur la population sarde de 1828 à 1837 ». - JE, novembre 1846.
81. « Note sur les monopoles usurpés par les ouvriers de certaines industries : considérations sur le personnel des bassins houillers ». - JE, 1847.
82. « Rapport sur la statistique médicale dans différents Etats ». - AM, XIII, 381, 1847.
83. « Des moyens de prévenir les crises en matière de subsistance ». - Séances ASM, XII, 259, 1847.
84. « De l'enseignement de l'économie politique ». - Séances ASM, XIV, 313, 1848.
85. « Les caisses de retraite ». - Séances ASM, XVI, 349, 1849.
86. « De l'instruction primaire ». - Séances ASM, XVI, 418, 1849.
87. « Des associations ouvrières ». - *Mémoires ASM*, VII, 487-549, 1849 ; et in-8°, 103 p., Pagnerre, Paris, 1849.

88. « Coup d'œil historique sur le papier-monnaie », cité par Franqueville, in « L'Institut de France », in-4°, Rothschild, Paris, 1895 (p. 235, t. I).
89. « Des eaux minérales dans leur rapport avec l'Assistance Publique ». - AH, XLII, 241, 1849.
90. « Discours à la séance annuelle de l'Académie des Sciences morales ». - Séances ASM, XVI, 353-359, 1849 (24-XI-1849).
91. « Du rapport du prix des grains avec les mouvements de la population ». - Séances ASM, XVII, 42, 1850.
92. « Des accidents produits dans les ateliers par les appareils mécaniques ». - JE, 115, octobre 1850 ; et AH, XLIII, 261, 1850.
93. « Des prisonniers et de l'emprisonnement ». - Séances ASM, XVIII, 35, 1850.
94. « Rapport sur le mouvement de la population en Belgique ». - Séances ASM, XVIII, 223, 1850.
95. « Sur les cités ouvrières ». - AH, XLIII, 241-261, 1850.
96. « De la statistique criminelle en Angleterre ». - Séances ASM, XVIII, 306, 1850.
97. « De la situation des classes ouvrières en Angleterre en 1850 ». - Séances ASM, XVIII, 330, 1850.
98. « De l'état des logements des ouvriers à Rouen et à Lille ». - Séances ASM, XIX, 221, 1851.
99. « Table des mariages ». - Séances ASM, XIX, 494, 1851.
100. « De l'instruction des conscrits ». - Séances ASM, XX, 91, 1851.
101. « Rapport sur une nouvelle table de mortalité ». - Séances ASM, XX, 285, 1851.
102. « Analyse critique d'un traité du goitre (et statistiques en Isère et en Savoie) ». - AH, L, 237, 1853.
103. « Du mouvement de la population en France ». - Séances ASM, XXII, 438, 1853.
104. « Rapport sur... la statistique dans les Etats sardes ». - Séances ASM, XXIII, 447, 1853.
105. « De la doctrine de Malthus... ». - Séances ASM, XXIV, 447, 1853.
106. « Considérations sur les tables de mortalité ». - JE, novembre 1853. - Séances ASM, XXVI, p. 395, 1853. - *Mémoires ASM*, IX, p. 887-918, 1855. - AH, 2^e série, I, 7, 1854.
107. « De la statistique générale et officielle en Belgique ». - Séances ASM, XXX, 459, 1854.
108. « De l'épidémie de typhoïde qui a frappé la ville de Paris... en 1853 ». - AH, 2^e série, II, 83-95, et in-8° 15 p., Baillièrre, Paris, 1854.
109. « Des échanges internationaux ». - Séances ASM, XXXI, 334, 1855.
110. « Des tables de mortalité ». - Séances ASM, XXXII, 119, 1855.
111. « Des ouvriers européens ». - Séances ASM, XXXIV, 147, 1855.
112. « De l'application de la méthode statistique aux opérations de recrutement. - In-8°, 11 p., et AH, 2^e série, VIII, 5-13, 1858.
113. « Rapport sur les tables de population dans les Pays-Bans ». - Séances ASM, XXXIX, 145, 1857.
114. « Du mouvement de la population ». - Séances ASM, XXXIX, 219, 1857.
115. « De l'accroissement de la population de la France ». - Séances ASM, XLV, 66, 1858.
116. « Rapport sur la condition matérielle et l'instruction des classes ouvrières ». - Séances ASM, XLV, 1858.
117. « Observations sur l'économie politique et l'assistance ». - Séances ASM, LI, 107, 1860.
118. « Mémoire sur l'âge respectif des époux dans le mariage ». - Séances ASM, LIV, 273, 1860, et LVIII, 145, 1861.

119. « Les colonies d'aliénés ». - Séances ASM, LV, 308, 1861.
 120. « De la population suédoise ». - Séances ASM, LVII, 149, 1861.

Note. — Sur les 120 publications répertoriées, qui ne comprennent pas certains articles de presse, discours ou allocutions épars ici ou là, nous avons décompté 20 travaux à thème médical, 9 relatifs aux prisonniers, 20 relatifs aux problèmes médico-sociaux professionnels et au travail des enfants, 46 aux sujets économiques et démographiques ou à des statistiques générales, enfin 25 sur divers sujets le plus souvent liés à l'hygiène.

B) Quelques ouvrages relatifs à Villermé :

121. ASTRUC (Pierre). — « Louis-René Villermé ». - In-8°, 19 p., in ou tiré à part des *Biographies médicales*, n° 7, p. 225-244. Baillière, Paris, juillet 1933.
 122. ACKERKNECHT (Erwin-H.). — « Villermé et Quételet ». - In *Bulletin of History of Medicine*, 26, 317-329, 1952.
 123. BÉCLARD (Jules). — « Eloge académique du Docteur Villermé ». - *Gazette des Hôpitaux*, 14 décembre 1865. - Et in « Notices et portraits », Baillière, Paris 1878.
 124. CALLISEN (A.C.P.). — « Medicinisches Schriftsteller, Lexicon der jetzt lebenden Aertze... ». - 25 vol., Copenhague, 1830 à 1837 (cf. vol. 20, p. 144-145, cité par COLEMAN, p. 7).
 125. COLEMAN (William). — « Death is a social disease ». - 24 × 16, 322 p. - The University of Wisconsin Press, Madison (U.S.A.), 1982.
 126. DELORME (Edmond). — « Traité de chirurgie de guerre ». - 2 vol. in-8°. - Alcan, Paris, 1888 et 1893 (cf. t. I, p. 184-185, et t. II, p. 384).
 127. GUÉRARD (Alphonse). — « Notice sur M. Villermé ». - AH, XXI, 2^e série, 173-177, 1864.
 128. MIREAUX (Emile). — « Louis-René Villermé ». - *Mémoires ASM*, fasc. 31, 1-16, 1961.
 129. TRISTAN (Flora). — « L'union ouvrière ». - In-8°, Prévot, Paris, 1843 (cf. p. 3).
 130. VERNONIS (Maxime). — « Discours du 18 novembre 1863 ». - AM, XXIX, p. 169, 1863.
 131. VALENTIN Michel. — « Travail des hommes et savants oubliés ». - 21 × 27, 330 p. - Docis, Paris, 1978.
 132. VINCENT (Jean-Yves). — « La pensée sociale du docteur Villermé ». - 21 × 27, dact., 127 p. - Mémoires D.E.S. Droit, n° 11, Rennes, décembre 1968.